

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 décembre 2023

**PLAN D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION INITIALE DES
ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ - (N° 1799)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 23

présenté par
M. Portier
-----**ARTICLE 2**

I – Substituer aux mots :

« doit donner »,

le mot :

« donne ».

II – En conséquence, substituer au mot :

« garantir »,

le mot :

« garantit ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel